

La gestion de la pêche de loisir dans les aires marines protégées

Outils de gestion et de planification



OFB
OFFICE FRANÇAIS
DE LA BIODIVERSITÉ

3.4.1 - Des enjeux communs pour les porteurs de projets

mise à jour: 15/04/2013

Face aux différentes problématiques citées précédemment, les porteurs de projets ont exprimé des besoins ou enjeux souvent communs, liés à différents paramètres. Ils sont synthétisés dans le tableau 6 et détaillés ci-après.

Besoins/enjeux exprimé relatif aux aspects :	Mission PNM Golfe Normand-breton	Mission PNM Estuaire Gironde Pertuis charentais	Mission PNM Estuaires picards et Côte d'Opale	Mission PNM Arcachon
Connaissance des pratiques	✓	✓		
Connaissance de la ressource prélevée			✓	✓
Fréquentation du site	✓			
Communication / sensibilisation	✓	✓	✓	
Maintien des activités durables			✓	
Interactions activité / milieu	✓	✓	✓	

Tableau 4 : Besoins et enjeux exprimés par les porteurs de projets de parcs naturels marins relatifs à la mise en place de suivis et de mesures de gestion de la pêche de loisir.

Réalisation : Forum AMP, 2012.

Connaissance des pratiques et des pratiquants

Sur l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais par exemple, les porteurs de projet ont exprimé un manque de connaissance de la pêche de loisir, notamment sur la ressource (poissons amphihalins, en mer et dans les estuaires). Les chiffres montrent que la pêche à pied est pratiquée principalement par des personnes ne résidant pas sur le littoral. Il faut donc rapprocher cette activité de l'économie touristique. La pêche de loisir peut être en compétition directe avec la pêche professionnelle puisqu'elles ciblent les mêmes espèces, notamment celles à forte valeur ajoutée. Enfin, les pêcheurs récréatifs sont peu affiliés à des associations. Il existe donc des difficultés de contingentement, d'information, de sensibilisation et d'éducation.

Connaissance de la ressource prélevée

Dans le bassin d'Arcachon, l'un des enjeux majeurs de la pêche récréative est la connaissance et la caractérisation plus précise de la nature et de la quantité des espèces capturées. Les seules données disponibles proviennent des concours de pêche organisés par les associations et des fiches de prélèvement que sont tenus de remplir les titulaires d'une autorisation de pêche au filet fixe sur les plages océanes (fiches exploitées par l'Ifremer). Elles ne reflètent donc qu'une faible partie des prises.

Dans les Estuaires picards et mer d'Opale, après des enquêtes réalisées auprès des usagers, les pêcheurs ont exprimé le désir de pouvoir suivre l'état des ressources exploitables, par exemple suivre un stock d'une espèce donnée. D'autres actions, axées sur la connaissance du milieu et des ressources, devraient être mises en place, par exemple la mesure précise des surfaces des moulières, et de l'état des gisements, qui sont très fréquentés par les usagers.

Enjeux relatifs à la fréquentation du site par les pratiquants



Plaquette distribuée au sein de l'archipel de Chausey

Sur le Golfe Normand-breton, le développement de l'activité de pêche plaisance embarquée est aujourd'hui contraint par le manque de place dans les espaces portuaires, presque tous saturés. Son impact sur l'environnement et les ressources est en grande partie méconnu. L'activité elle-même est assez mal appréhendée, du moins à l'échelle de cet espace maritime avec des approches de gestion très fragmentées.

Une surfréquentation des estrans par les pêcheurs à pied entraîne des problèmes d'aménagement du territoire, ainsi que de pression sur la ressource et les habitats. De même, les conflits d'usages liés au partage de l'espace et à l'accès à la ressource sont un enjeu fort pour les porteurs de projet d'AMP.

Enjeux de communication / sensibilisation

Sur le Golfe Normand-breton, une mauvaise diffusion de l'information concernant les réglementations et les zonages sanitaires est constatée, cette problématique est perçue comme un enjeu à prendre en compte dans la gestion de l'activité.

Un renforcement de l'information de tous les usagers sur la gestion durable des milieux marins, ainsi qu'une mise en relation des différents pratiquants pour qu'ils se connaissent mutuellement, seront mis en oeuvre. D'autre part, un travail sera engagé autour des usages traditionnels et de la pêche, comme d'autres acteurs de loisirs (chasse, sports, tourisme), afin de valoriser leur contribution à l'observation, à la protection, à l'entretien et à la reconnaissance de la valeur écologique du milieu marin des estuaires, de l'estran et de la mer.

Maintien des activités durables

Sur la zone des Estuaires picards et mer d'Opale, les attentes sont très fortes pour maintenir durablement les activités de pêche à pied (la plus présente dans la zone), de surcasting (également très pratiqué sur toute la côte) et de chasse sous-marine (en fort développement dans cet espace) ; la mise en place d'un parc naturel marin contribuera fortement à cet objectif.

Enjeux relatifs aux interactions entre l'activité et le milieu (habitats/espèces)

Les porteurs de projets d'AMP s'interrogent sur les pratiques et techniques potentiellement dégradantes pour l'environnement, sur certains secteurs du Golfe Normand-breton par exemple, un déclin de la ressource est observé. Il apparaît donc primordial d'améliorer la connaissance des interactions entre les différents types de pêche de loisir et les espèces (cibles ou non) et habitats, à l'échelle du site.

Sur l'Estuaire de la Gironde et des Pertuis charentais, la présence d'une mosaïque d'habitats attire tous types de pêcheurs récréatifs. Ces pratiques sont très populaires dans cet espace et chacune peut avoir un impact particulier sur l'environnement.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB